

Mobilisation

**Pour l'accès aux soins de toutes et tous
Pour le rétablissement de la Sécurité sociale**

La Sécurité sociale, une avancée sociale extraordinaire

« *De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* » ! Quel généreux principe solidaire pour la Sécurité sociale mise en place en 1945 dans la continuité des choix retenus par le Conseil National de la Résistance : chacune et chacun payait ce qu'il pouvait et, en échange, elle et il était assuré « *des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés* (élection par les salarié.es de leurs représentants au conseil d'administration) et de l'Etat ».

Ainsi, la Sécurité Sociale, une seule caisse, couvrait de nombreux risques : la maladie, la famille pour les besoins des enfants, les accidents du travail, les maladies professionnelles et la retraite.

Ce programme ambitieux, intitulé « Les jours heureux » a été appliqué dans un pays pourtant dévasté par la guerre et par l'occupation nazie, mais il a été imposé grâce au très important rapport de forces de l'époque, gagné par la présence des salarié.es dans la Résistance à l'opposé du patronat largement collaborateur.

La Sécu et l'accès aux soins remis en cause

La seule branche maladie de la Sécu a subi :

- **La hausse constante des restes à charge pour la population**, par la création puis l'augmentation du « ticket modérateur » (part payée par les patient·es) sur les consultations médicales, les urgences, les analyses, les examens, les médicaments, les transports, le forfait journalier hospitalier, ...

- **La fin de la santé qui soigne en fonction des besoins** : depuis la réforme Juppé de 1995, c'est l'État qui gère le budget issu des cotisations, les partenaires sociaux en sont exclus et donc c'est l'État qui fixe le budget de l'année de la Sécu (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale), ce qui engendre un manque de moyens pour l'hôpital public, des suppressions de lits, de services, voire d'établissements et, pour les patient·es, des déserts médicaux, un manque de médecins généralistes, spécialistes, et autres praticiens, des attentes pour les consultations et les soins, de plus en plus de dépassements d'honoraires, ...

Le rapport de forces en faveur des salarié·es s'est inversé et les néolibéraux en ont profité pour s'attaquer à la Sécu et ses principes. Car la Sécu :

- **C'est la solidarité**, bafouée par les principes du système libéral où on ne reçoit qu'en fonction de ce que l'on paie (assurance complémentaire maladie, retraite par capitalisation).

- **C'est 672 milliards d'euros de recettes** (en 2023) qui ne passent pas par les marchés financiers, qui échappent à la voracité des actionnaires.

- **C'est la démocratie** avec des représentant·es élu·es des salarié·es qui prennent des décisions au conseil d'administration et non l'État vorace.

Un PLFSS 2025 d'austérité

- Une augmentation minime de l'ONDAM hôpital (objectif national de dépenses d'assurance maladie), bien en deçà des besoins.
- Baisse de l'indemnisation journalière de 100% à 90% des agents de la fonction publique en arrêt maladie.
- La réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, plafonnées à 1,4 Smic contre 1,8 auparavant.

Chaque recul de la Sécu a fait une place aux complémentaires santé devenues indispensables pour se soigner. Elles fonctionnent sur une autre logique, financière, où le remboursement est fonction du montant de la cotisation.

Les personnes en retraite paient plus cher car la tarification augmente avec l'âge. Conséquences : 12 % d'entre elles n'ont pas de complémentaire.

La prise en charge par les complémentaires du 100% santé (et non par la Sécu ainsi affaiblie) pour l'optique, l'audiologie et le dentaire a entraîné l'augmentation de leurs tarifs (de 8 à 10 %).

La hausse de la taxe sur les complémentaires (qui se monte à 1,1 milliard d'euros dans le PLFSS) va encore se répercuter sur les cotisations des assuré·es.

Les personnes en retraite sont particulièrement concernées. Elles ont plus souvent besoin de se soigner et ne doivent pas renoncer à la santé pour raisons financières.

Rétablissement la Sécu

Nos 9 organisations appellent à la mobilisation le 20 mars pour rétablir la Sécu

80 ans après sa création, la Sécurité sociale intégrale est plus que jamais nécessaire

- pour couvrir totalement tous les risques et aléas de la vie à la mort, et notamment la santé,
- pour retrouver la solidarité, l'universalité et la démocratie.
- ♦ **Rétablissement de la démocratie sociale** : gestion de la Sécu par les salarié·es et maîtrise des médicaments et de leurs prix par le développement d'un pôle public du médicament.

♦ **Rétablissement de l'accès aux soins** : hôpitaux de proximité, centres de santé, personnel médical et para-médical en nombre suffisant bien formé, bien rémunéré et avec des conditions de travail améliorées, services de soins palliatifs qualitatifs à développer, faciliter l'accès aux soins aux personnes en situation de handicap.

♦ **Rétablissement des remboursements** : aucun reste à charge, 100 % Sécu pour les frais médicaux de consultation et tous les examens et soins prescrits, suppression des dépassements d'honoraires.

♦ **Rétablissement des recettes** : fin des exonérations de cotisations sociales ouvertes sans contrôles ni contreparties aux entreprises ; financement par la cotisation sociale assise sur l'ensemble des revenus des salarié·es et par une taxation juste des dividendes et des profits.

Retraité·es toutes et tous mobilisé·es
Manif régionale, le 20 mars 2025
Place Delille à Clermont-Ferrand

Rassemblement à partir de 12h30

présence d'actifs

Prise de parole à 13h30

Départ de la Manif à 14h

en direction de l'ARS